

Montée des couleurs de la Confédération des Etats du Sahel

**Signe de Fraternité et de Solidarité
entre le Mali, le Burkina-Faso et le Niger**



LE NOUVEAU

RÉPUBLICAIN

Hebdomadaire Nigérien
d'Informations Générales



12^{ème} Année
N° 562 du 06 Mars 2025

**Prix
300 F CFA**

Remise du rapport final des Assises Nationales au Président du CNSP

Les grandes attentes du peuple nigérien seront prises en compte !



Comme on le sait, la Commission Nationale chargée de la conduite des travaux des Assises Nationales avait trois (3) semaines pour remettre son rapport final au Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). D'ores et déjà, l'on a eu un aperçu général du contenu de ce rapport final à travers la synthèse des travaux lue par Madame Barry, un des rapporteurs de la Commission. Ce rapport final comportait de fortes recommandations pour entamer la refondation de la république tant réclamée par l'écrasante majorité des Nigériens. Il y avait, entre autres, la proposition de cinq (5) ans renouvelables pour la durée de la Transition, la réouverture judiciaire de certains dossiers de scandales politico-financiers, la charte des partis politiques, la dissolution des partis politiques existants, la réforme de la justice...

Messe d'enterrement de la CEDEAO !



Assassinat des martyrs de Téra, de Chinagodar et d'Inatès

A quand la lumière ?

Les accusations mensongères de N'Gadé contre le DG de la CNSS

Un grand ménage s'impose dans les ressources humaines !

Les accusations mensongères de N'Gadé contre le DG de la CNSS

Un grand ménage s'impose dans les ressources humaines !

L'ex-Nigérien, Hamid N'Gadé, est devenu virulent contre le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), le Colonel-Major Moussa Maïga Mamadou Tiémogo, qu'il accuse d'avoir procédé à des recrutements de proche-parents. Dans ces mêmes colonnes, nous avons expliqué de quoi il s'agissait exactement dans ces recrutements à la CNSS, qui concernaient des auxiliaires pour le recrutement desquels les textes de la Boîte n'exigent pas l'organisation d'un test. Tout de même, le DG actuel de la CNSS avait tenu à ce que la sélection de ces auxiliaires soit confiée à un cabinet privé indépendant afin de mettre fin à des soupçons de favoritisme. Mais, Hamid N'Gadé s'en moquait éperdument de la justesse des choses, car salir est devenu son nouveau credo dans la vie. Toute sa cabale contre le Colonel-Major Moussa Maïga Mamadou Tiémogo a une seule et unique raison, à savoir le licenciement de sa femme, Madame Hamid N'Gadé Fatima Issoufou, pour faute lourde liée à un abandon de poste. Hamid N'Gadé n'a qu'à se plaindre de lui-même, puisque c'est lui qui avait entraîné son épouse dans cette situation malheureuse en lui demandant de la rejoindre



dans son exil. Alors, où se trouverait la responsabilité du DG actuel de la CNSS si Madame N'Gadé était absente au bataillon, après la fin de son congé annuel, le 08 janvier 2025 ? Le licenciement intervenu était la conséquence logique de l'abandon de poste sans motifs valables. Voilà, en fait, tout le crime qu'aurait commis le DG de la CNSS dans cette affaire ! Cependant, avant l'arrivée du

Colonel-Major Moussa Maïga Mamadou Tiémogo à la tête de la CNSS, cette institution était devenue le "Pôle Emploi" du régime déchu qui y casait ses affidés. A titre illustratif, le président déchu, Mohamed Bazoum, y avait fait recruter certains membres de sa famille, dont son propre neveu et un des fils de son chef de cabinet, Issa Galmi, prénommé Issam. Aujourd'hui, le fils d'Issa Galmi est

chef-magasinier à la CNSS. A-t-il été recruté à la CNSS sur test ? De même que le propre neveu de Bazoum ? Comme on peut le voir, ce sont les bénéficiaires du système du "PAC" (Parents, Amis et Connaissances) qui veulent se ruer dans les brancards pour tenter de ternir l'image du Colonel-Major Moussa Maïga Mamadou Tiémogo, un officier supérieur des FAN connu pour sa grande rigueur morale et professionnelle. C'est pourquoi le DG actuel de la CNSS doit procéder, dans les meilleurs délais possibles, à un grand ménage dans les ressources humaines de cette institution importante dans la protection sociale. A son arrivée à la tête de cette institution, il s'était gardé de mener une chasse aux sorcières contre ces "parachutés" de l'ancien régime auxquels l'on ne peut faire confiance pour les raisons évidentes que l'on sait. Entre divulgation d'informations mensongères et sabotage de la CNSS, la coupe semble trop pleine pour que le grand assainissement voie le jour dans la gestion des ressources humaines de cette Boîte !

Simple avis citoyen à l'heure de "Labu Sanny" ou "Zance Kassa" ou encore "Halo Laydi None" !

Sanda

Escroquerie et abus de confiance dans le monde de la promotion immobilière

Le promoteur immobilier de l'Agence SICI Ibrahim Garba Bakamalé sous les verrous !

Décidément, le printemps des escrocs en matière immobilière est sur le point de toucher à sa fin avec l'arrestation et le placement sous mandat de dépôt de la justice du promoteur immobilier de l'Agence SICI Niger. De quoi s'agissait-il exactement dans cette affaire ? En effet, les faits concernaient un collectif d'étudiants de l'université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey qui désirait acquérir des maisons d'habitation. Pour cela, ce collectif d'étudiants avait été orienté vers l'Agence SICI Niger spécialisée dans la promotion immobilière. C'est ainsi que des contrats de souscription d'acquisition

de terrains avaient été établis entre SCI Niger et ce collectif d'étudiants. Ensuite, l'Agence SICI Niger était allée voir un lotisseur privé pour l'acquisition des terrains destinés sur lesquels devaient être construites lesdites maisons. L'affaire avait été ainsi conclue avec ce lotisseur privé pour l'acquisition des terrains en question qui se trouvaient dans la Commune rurale de Bitinkodji, région de Tillabéry. Il s'agissait de plus de 1000 parcelles. Les souscripteurs avaient payé leur argent à l'Agence SICI. On peut ainsi se faire une petite idée des montants en jeu. Malheureusement, les étudiants souscripteurs n'entreront jamais en

possession de leurs parcelles, car le promoteur immobilier Ibrahim Garba Bakamalé va doubler et le collectif d'étudiants souscripteurs et le lotisseur privé. Sur plainte des victimes, le promoteur Ibrahim Garba Bakamalé a été arrêté, déféré devant le Parquet de la république qui l'a placé sous mandat de dépôt, le vendredi 28 février 2025. Quant au lotisseur privé, ses parcelles lui ont été restituées par la justice, mais sans les actes fonciers avec. En ce qui concerne le collectif d'étudiants victime d'une escroquerie et d'un abus de confiance, il ne sait plus à quel saint se vouer et demande aux autorités de tout faire pour

qu'il rentre dans ses droits, car la simple détention de l'escroc Ibrahim Garba Bakamalé. Les victimes sont de simples étudiants qui ont dû se saigner sur leurs maigres bourses pour souscrire à ces contrats immobiliers. Les pouvoirs publics pourraient envisager de désintéresser les pauvres victimes en mettant à leur disposition de nouveaux terrains, par la technique de la subrogation, pour se retourner ensuite contre le débiteur Ibrahim Garba Bakamalé. Affaire à suivre !

Sanda

Remise du rapport final des Assises Nationales au Président du CNSP

Les grandes attentes du peuple nigérien seront prises en compte !

Comme on le sait, la Commission Nationale chargée de la conduite des travaux des Assises Nationales avait trois (3) semaines pour remettre son rapport final au Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). D'ores et déjà, l'on a eu un aperçu général du contenu de ce rapport final à travers la synthèse des travaux lue par Madame Barry, un des rapporteurs de la Commission. Ce rapport final comportait de fortes recommandations pour entamer la refondation de la république tant réclamée par l'écrasante majorité des Nigériens. Il y avait, entre autres, la proposition de cinq (5) ans renouvelables pour la durée de la Transition, la réouverture judiciaire de certains dossiers de scandales politico-financiers, la charte des partis politiques, la dissolution des partis politiques existants, la réforme de la justice. Mais, dans toutes ces fortes recommandations, trois d'entre elles mériteraient plus d'attention que les autres. Il s'agit, en fait, de la durée de cinq ans renouvelable de la Transition, la réouverture judiciaire de certains dossiers chauds et la dissolution des partis politiques.

De la durée de cinq ans renouvelable pour la Transition



Les Assises Nationales de la Refondation ont fait, sans doute, écho aux souhaits de la majorité des Nigériens qui en avait assez de la politique politicienne menée depuis 35 ans par une classe politique nationale devenue, au fil des décennies, insensible aux grandes souffrances du peuple. Depuis le 26 juillet 2023, les Nigériens expriment le vœu de voir le CNSP prendre le temps nécessaire pour mener la refondation de la république abîmée par les mauvaises pratiques politiciennes, à savoir la corruption, les détournements des deniers publics, le clientélisme politique, le favoritisme et les passe-droits. Pour redresser tous ces torts et assainir complètement le

pays, il faudra du temps pour cela. C'est pourquoi les délégués à ces Assises Nationales avaient estimé cette durée de cinq ans renouvelable afin de permettre de bien nettoyer les écuries d'Augias.

De la réouverture judiciaire de certains dossiers de scandales politiques

La Commission Nationale chargée de la conduite des travaux des Assises Nationales de la Refondation avaient recommandé de revenir sur un certain nombre d'anciens dossiers sur lesquels la lumière n'a jamais été faite. Il s'agit des dossiers d'assassinat, de tuerie de masses et de malversations financières. Ces dossiers n'ont jamais été éclaircis par une procédure ju-

diciaire indépendante et impartiale du fait des connexions et enjeux politiques qui les entouraient. A l'heure de la Refondation, il serait légitime que justice soit rendue au peuple nigérien. Le Président du CNSP, le Général Abdourahamane Tiani, a pris l'engagement solennel de rendre la justice sociale en toute impartialité. On peut lui faire confiance, car c'est un officier d'honneur et un patriote affirmé.

De la dissolution des partis politiques existants

Le Président du CNSP ne s'était point trompé en affirmant que le multipartisme intégral adopté par le Niger était un piège mortel tendu par l'Occident au continent africain afin de retarder le développement économique et social. Cela s'est vérifié au Niger avec cette pléthore de partis politiques qui n'avaient fait que diviser les Nigériens au lieu de les rassembler autour des véritables priorités nationales. Leur dissolution proposée par les Assises Nationales répond parfaitement aux attentes du peuple nigérien. D'ailleurs, la nouvelle Charte des partis politiques pourrait contenir des conditions drastiques pour la création d'une formation politique.

Sanda

Communiqué du Cabinet du Président du CNSP

La tentative d'escroquerie porte la marque des apatrides !

Le Cabinet du Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) a rendu public, lundi 03 mars 2025, un communiqué pour démentir un message frauduleux qui circulait sur les réseaux sociaux faisant état d'un don caritatif de 44.000 francs CFA qu'aurait fait le Général Tiani, à l'occasion du Ramadan, à chaque citoyen. Raisonnable-



ment, si l'on fait le simple calcul en multipliant 44.000 par 27 millions, cela donne 1.188 milliards de nos francs ! Soit un peu plus le tiers du budget de l'Etat du Niger ! Rien que par ce chiffre astronomique, l'on peut se rendre compte que les ficelles de l'escroquerie étaient trop grosses pour être dissimulées. En réalité, tout laisserait à penser que la tentative pourrait provenir des

apatrides qui auraient souhaité faire d'une pierre deux : ternir l'image du Président du CNSP et se financer, car l'exil coûte cher, surtout s'il doit se prolonger aussi longtemps. Malheureusement pour eux, leur vilaine tentative a fait flop. On salue au passage l'attitude proactive du Cabinet du Président du CNSP qui avait immédiatement réagi pour alerter les Nigériens !

Sanda

Assassinat des martyrs de Téra, de Chinagodar et d'Inatès

A quand la lumière ?

Nombreuses sont les forfaitures et les bavures qui ont été perpétrées sous la bannière des tarrayistes et sans pour autant que justice soit rendue. Et ce, parce qu'à l'époque nous étions dans un régime "s'en-fou" et dictatorial. Aujourd'hui par contre, l'espoir est permis relativement à ladite justice car, les temps ont changé et surtout que les recommandations issues des Assises nationales ont pointé du doigt le cas de la Justice. Bref, les nigériens dans l'ensemble ont soif de justice et attendent impatiemment que lumière soit faite sur pas mal de dossiers alarmants car, le temps passe et ne revient jamais.

L'assassinat des martyrs de Téra, de Chinagodar et d'Inatès reste et demeure l'un des chocs que les nigériens dignes du nom et patriotes continueront de ressentir, d'une part au vu de l'atrocité de ces crimes et d'autre part, parce que quelque part, de par des sources dignes de foi, on apprend que ces assassinats ont été perpétrés avec l'aval de nos siens. C'est justement cette complicité des apatrides qui engendra ces catastrophes par rapport auxquelles jusqu'ici aucune lumière n'a été faite. Et les nigériens restent jusqu'ici sur leur soif de justice ; celle-là qui nous éclairera, qui, nous départagera et situera les responsabilités à quelques échelons que ce soit. Pour rappel, s'agissant de nos FDS tombés sur le Champ d'honneur à Inatès et Chinagodar, nous aurions appris que ceux-ci ont été tués parce qu'ils avaient été liquidés par les apatrides. D'ailleurs, le privilège qu'avait l'Armée française à l'époque dans lesdites zones en dit mieux. En effet, on aurait appris que l'armée française, avait le privilège d'aller et revenir dans les environs sans l'aval de nos FDS qui s'avéraient les maîtres du terrain. Ce qui sous-entendrait que ces mercenaires français avaient le privilège d'opérer sans être inquiétés et également avaient du coup l'opportunité d'entrer en contact avec les terroristes qui sévissent dans ces zones rouges. Nous aurions appris que l'armée française avait effectué une visite inopinée dans le camp de nos FDS, au cours de la semaine durant laquelle a eu lieu l'attaque dont elles furent victimes.

Ce privilège d'aller et venir sans informer x ou y ne saurait se justifier surtout, du fait que nos FDS étaient déjà présentes sur le terrain et au-delà parce que l'Armée française bien qu'étant présente dans ces zones n'a jamais eu à inquiéter les terroristes de second rang car, elle-même étant au premier rang. En réalité, depuis la présence des mercenaires français sur notre territoire jusqu'au jour la vérité l'a prise au piège, elle n'a jamais fait cas d'attaque à l'endroit de ces prétendus djihadistes encore moins tuer une seule mouche leur appartenant. Comme quoi, ces terroristes de premier rang et de second rang étaient de connivence dans l'exploitation des richesses que contiendrait notre sous-sol. De source sûre, nous apprenons qu'à Inatès, après l'invasion de nos FDS qui s'y trouvaient, l'orpaillage clandestin a battu son plein dans ladite zone. En réalité, l'armée française était là pour piller nos richesses en lieu et place de nous venir en aide comme elle le prétendait. D'ailleurs, d'une autre source sûre, nous apprenons que la majeure partie de ces mercenaires n'étaient que des ingénieurs et non des militaires comme voulaient nous le faire croire les artisans du régime déchu et de l'impérialisme. L'on se rappelle du propos de Bazoum Mohamed à ce sujet lors de la Conférence des cadres qu'il anima le 25 février 2022, comme si c'était hier. En effet, dans son propos au cours de ladite conférence, Bazoum a fait savoir que ces militaires français étaient là pour nous sécuriser et non pour piller nos richesses, il ajoute : « qu'avons-nous d'ailleurs à part l'or et l'uranium comme richesses ? Et que concernant l'uranium, nous étions



même tenus de supplier la France dit-il pour qu'elle achète notre uranium ». Pourtant le 14 février 2022, il accordait en personne, un permis de recherche et d'exploitation à trois compagnies minières espagnoles pour exploitation du lithium à Goteye et à Téra ; et il est important de savoir qu'actuellement, la tonne de lithium tournerait autour de 22 millions cinq cent francs. Imaginez-vous un seul instant combien cela est colossal ? Et bazoum avait apparemment oublié que l'Uranium est en ce 21ème siècle, une matière si prisée surtout que la France même qui se croirait puissante proclamerait sa puissance à cause de cette énergie qu'elle avait monopolisée au Niger. Heureusement qu'aujourd'hui avec le CNSP ce n'est plus le cas. Assassinat des martyrs de Téra Au départ, les apatrides avaient voulu jeter l'éponge sur les éléments de la Gendarmerie nationale. Et le haut -Commandant Wakasso en sa qualité d'homme de droit, à l'air serein et imperturbable a sans ambages rejeté en bloc cette fausse accusation. Ce qui lui avait d'ailleurs coûté le prix, de son fauteuil notamment, du poste qu'il occupait. Or, bien qu'étant des profanes en la matière, lorsqu'on voit l'impact des balles qui avaient mis fin à la vie de nos frères martyrs, on se rend évidemment compte que ces balles venaient d'en haut notamment du ciel. Et justement un avion français

avait survolé dans la zone et c'est juste après son arrivée que le pire se produisit. On pouvait également entendre à travers une vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux un gendarme nigérien dire à un soldat français, si tu tires sur mes frères, je tire également. Comme quoi, le Haut-commandant Wakasso eut raison de défendre sa corporation qui a toujours su agir avec tact. Après avoir limogé Wakasso, le régime de l'époque de connivence avec l'Armée française finit par accepter que la bavure ne venait pas des gendarmes nigériens et remet aux parents de chaque victime, la modique somme de 50 millions de francs à titre de dédommagement. Nous aussi sommes leurs parents du fait qu'ils sont des nigériens comme nous. Alors, si dédommagement a lieu, c'est au-delà de leurs parents légitimes, toute la Nation qui mérite d'être dédommée car nous avons été tous touchés par ce cataclysme, en tout cas nous patriotes dignes du nom. Et pour ce, nous demandons que lumière soit faite sur tous ces cas d'assassinats afin justement de situer les responsabilités et afin que justice soit rendue. Car, c'est seulement en ce sens, que nous saurons pardonner mais ne jamais oublier. Pour l'instant, nous prions pour le repos des âmes de ces illustres disparus.

Amadou. I

Messe d'enterrement pour la CEDEAO !

« C'est la crédibilité même de la Cédéao qui se joue », s'exprimait le Président Umaro Sissoco Emballo de Guinée-Bissau, en parlant à l'époque, de l'intervention sur commande du sponsor principal de la CEDEAO contre le peuple du Niger qui avait décidé juste de prendre son destin en main.

Puisqu'il fallait à tout prix plaire au maître, trois mois durant, alliant sanctions multiformes illégales et illégitimes, la CEDEAO avait maintenu la menace ferme d'intervenir militairement au Niger. Mais, elle a fini par accepter, le fait accompli face à la détermination du vaillant peuple nigérien avec comme soutien les populations et chefs d'État du Burkina Faso et du Mali. Devant la réalité qui est le fait que le pouvoir se donne par le peuple, les chefs d'État du reliquat de la CEDEAO tentaient dans un jeu de divertissement de négocier avec les nouvelles autorités du Niger tout en conservant le plan sordide de la France de faire payer au Niger sa décision d'être une nation souveraine.

Comme pour sauver un peu la face, tout en abandonnant leur intransigeance, ils en sont, presque, à quémander quelques concessions de la part des dirigeants actuels du Niger, avec cette fois-ci la précaution de garder le loup dans la bergerie. La France, selon son Président camoufle sa présence militaire et reste aux alentours. Le Niger demeure de manière flagrante l'intérêt car la prédation à grande échelle avec l'assentiment de la secte qui avait dirigé douze durant en monarques absolus sur le pays, devrait perdurer.

Des nations, des peuples et des dirigeants qui ne partagent pas les mêmes valeurs ne peuvent plus continuer de vivre et d'évoluer dans une même organisation. La question ne se pose plus au sein de la CEDEAO, désertée par les trois de pays qui ont uni leur destin au sein de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) et désormais la France mise à nu devant ce qu'elle considère comme un affront, opère finalement sans masque.

Cette impression découle du fait que la France et ses pantins ont, effectivement, perdu la partie. Et,



de fait, ils ne sont plus maîtres du jeu, s'ils l'ont été.

La fragilité de la CEDEAO découle de la cohabitation, en son sein, des Chefs d'Etat qui sont au pouvoir soit pour garantir les intérêts du grand maître, soit ceux qui défigurent et violent sans cesse leur loi fondamentale en vue de s'éterniser au pouvoir à tout prix. Ils ont peu à faire ensemble, et les reculs incessants de ces dernières années ont engendré une telle disparité entre les peuples, que leurs dirigeants ne se valent pas, d'un État à l'autre. Le récent regroupement au sein de l'AES entre dirigeants qui se sentiraient des affinités a, au moins, le mérite d'une certaine sincérité, quel que soit le jugement que l'on peut porter, par ailleurs, sur les valeurs dont se revendiquent les uns et les autres.

Ce retour sur la CEDEAO est mu par la dernière actualité que le Président Bissau-Guinéen offre au monde. Hier en habit de gladiateur pour exiger le retour à la démocratie, aujourd'hui en Dracula de la démocratie il foule aux pieds le principe élémentaire de cette même démocratie : le respect des échéances et des institutions. Face à ses intérêts personnels, il se montre inarrêtable et crache sur tous ceux qui lui font un appel à la raison. Est-ce cela la démocratie qu'il fallait nous imposer à maintenir ?

Dans l'agenda des autres Chefs d'Etat du reliquat de la CEDEAO qui hier se présentaient en soldat de la démocratie pour le Niger, tous se feront dévisager sous peu. Manipulation de résultats ou trituration de textes, c'est la mécanique à laquelle ils vont se livrer honteusement eux et leur maître qui

refuse d'entériner lui-même le choix de son peuple. Est-ce cela la démocratie qu'il fallait nous imposer à maintenir ?

Ils enrichissent la panoplie avec leurs propres excès, utilisent les pouvoirs de leur fonction pour s'acharner sur leurs adversaires politiques, qu'ils traitent en ennemis à abattre, à faire disparaître et tenter même d'effacer de la mémoire collective. Est-ce cela la démocratie qu'il fallait nous imposer à maintenir ?

C'est dire que toute réflexion faite, donne plutôt, l'impression d'absence de loyauté à l'égard du peuple que ces Chefs d'Etat dirigent. Ce devrait être la préoccupation primordiale de tout dirigeant avisé. Des comptes, tout dirigeant devrait en rendre, en permanence, à ses concitoyens. Tel que le Président Tiani est en train de le faire lui-même ainsi que ses membres du gouvernement. Or, dans nombre d'États du reliquat de la CEDEAO, les dirigeants se croient supérieurs à leur peuple. Ils gouvernent pour eux, pour leur clan, oubliant même, parfois, avoir besoin de ce peuple. Et pourtant, les pires tyrans, y compris Néron, autrefois, se résignaient à admettre qu'un peuple est une nécessité qu'ils devaient, au pire, subir.

Ceux qui seulement hier théorisaient sur un retour de nos États

vers le reliquat de la CEDEAO aux ordres, restent cois devant cette levée de rideau du bal des loups à tête d'agneau qui tenaient à agresser le Niger par procuration dans un esprit d'intérêt clanique au détriment des véritables aspirations des peuples.

L'histoire n'a pas mis du temps à donner raison au Président Tiani et ses pairs de l'AES en quittant assez tôt un bateau en naufrage certain.

Pour le Président Emballo, en co-baye, il lance ainsi le coup d'envoi de la mascarade électorale en perspective contre vents et marrées au sein de leur reliquat du club d'amis unis pour le maléfice contre leurs peuples respectifs. Ce coup d'envoi, sous fond d'agitation de son auteur, qui va jusqu'à dire à la délégation de la CEDEAO en mission d'apaisement, que la Guinée-Bissau n'est pas une république bananière et qu'ils sont sommés de quitter sous peine d'expulsion ; voilà qui est bien dit. En réalité c'est la messe de requiem d'une CEDEAO instrumentalisée par une puissance elle-même en déclin qui vient d'être dite !

Sanda

LE NOUVEAU RÉPUBLICAIN
 Hebdomadaire Nigérien d'Informations Générales

Quartier Terminus :
 RCCM-NI-NIA-1890 - NIF: 46352/S
 Email : lenouveaurepublicain@yahoo.com

Promoteur
 M. Amadou Oumarou Cissé
 Contacts: 96 96 97 16 / 91 17 77 77

Directeur de Publication
 Amadou Ibrahim : 99 19 39 87

Conseiller
 Hama Tchouso : Tél. : 96 26 13 81

Rédaction:
 Badjé Hassane
 Taweye
 Amadou Ibrahim
 Sanda Kouma

Service Commercial & Publicité:
 Hassane Djibo Tél. : 94 94 63 61

Infographie
 Stanislas G. BODJRENOU

Tirage:
 8 pages 1.000 exemplaires
 sur les presses de La GIN 96 96 97 16

Clash Trump-Zelensky :

La suspension de l'aide militaire pour l'Ukraine

Ce lundi, le 3 mars, Donald Trump a ordonné une « pause » dans l'aide militaire des Etats-Unis d'Amérique à l'Ukraine. Non seulement les nouvelles aides à venir sont stoppées, mais également celles déjà approuvées par l'ancienne administration de Joe Biden et pas encore livrées font également l'objet du gel par la Maison Blanche.

La suspension est immédiate et effective : les trains entiers de l'aide militaire américaine sont bloqués sur la frontière ukraino-polonaise et ne poursuivront pas leur acheminement vers le destinataire.

Depuis la réunion du 28 février dernier à la Maison-Blanche entre le président américain Donald Trump et son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky, accompagnés de leurs équipes respectives, beaucoup d'informations circulent dans les mass médias sur le sujet qui a surpris, voir choqué plus d'un.

Néanmoins, avec le fossé de la rupture des relations bilatérales américano-ukrainiennes qui s'est concrétisé ce lundi, étant saturées par la composante émotionnelle, la majeure partie des informations sur le sujet ne reflètent que très vaguement les réelles conséquences concrètes qui auront dorénavant lieu sur l'Ukraine.

Le scandale

Aujourd'hui, Kiev est confronté à des conséquences du scandale diplomatique qui a eu lieu à la maison Blanche incomparablement plus graves que celles qui l'attendaient après la signature prévue du contrat de servitude au niveau des gisements de matières premières stratégiques et des infrastructures critiques de l'Ukraine pour la couverture des dettes réclamées par le maître du bureau ovale.

Sans aucun doute, le dirigeant ukrainien Volodymyr Zelensky porte la responsabilité personnelle de l'incident.

Si Trump pouvait aisément se permettre le comportement qu'il a eu lors de la rencontre, étant à la tête du pays-principal allié et sponsor de l'Ukraine dans le conflit militaire contre la Russie et en position de force incomparable - Zelensky, en ce qui le concerne, n'avait pas le



moindre droit moral de mettre en avant son petit caractère, encore moins de riposter avec de la violence et avec un grave manque de respect jamais vu dans le cadre du protocole de la diplomatie publique vis-à-vis de ses interlocuteurs : derrière lui, toute une nation est sous la dépendance directe et dans le besoin vital d'aide étrangère, une population fatiguée de la guerre. Les forces armées ukrainiennes manquent cruellement d'armes, de munitions et de personnel combattant. Le front est au bord de l'effondrement, des centaines et parfois des milliers d'ukrainiens continuent à mourir chaque jour.

De nombreux politiciens américains ont qualifié le comportement du président ukrainien de honteux et ont préconisé la cessation de toutes relations avec ce dernier. Les plus grands partisans de Trump ont appelé Zelensky à démissionner. Cela a notamment été déclaré par le président de la Chambre des représentants, Michael Johnson, ainsi que par le conseiller à la sécurité nationale, Mike Waltz.

Personne n'a enlevé la responsabilité personnelle de Zelensky pour la tragédie que l'Ukraine est en train de vivre et il ne devrait, certainement pas, oublier sa vraie place face au véritable maître du futur de son pays.

Maintenant que les négociations de paix ont échoué et que les Etats-Unis arrêtent leurs livraisons d'armements et munitions, l'Ukraine ne peut que s'attendre à de nouvelles pertes insensées à l'échelle encore plus importante qu'auparavant. Et quelques pertes que cela soit, tôt ou tard, l'Ukraine

se retrouvera d'une manière inévitable dans une situation où elle sera obligée de s'asseoir à la table des négociations.

Vu la force et la pression croissante en discontinu de l'armée Russe sur les champs de bataille, chaque jour de résistance ne fait qu'aggraver la position de Kiev déjà précaire dans le cadre des futures négociations. Selon les prévisions des analystes militaires, sans l'aide financière américaine et la fourniture d'armes, l'Ukraine peut encore tenir six mois. Et ensuite ?

L'Ukraine était-elle prête pour la cessation de l'aide militaire américaine ?

Depuis le début de la guerre, les États-Unis ont été, de très loin, le principal allié de l'Ukraine. Aujourd'hui, le président américain Donald Trump a estimé l'aide fournie à hauteur de 350 milliards de dollars. Parmi les armes fournies par les États-Unis, il existe plusieurs éléments de l'importance stratégique que les forces armées ukrainiennes ne seront pas en mesure de substituer. En Europe, soit ils ne sont pas du tout produits, soit produits en quantité négligeable.

Les États-Unis d'Amérique changent radicalement leur vecteur en matière de géopolitique. Trump a mis à exécution sa détermination à cesser de soutenir l'Ukraine et, dans le même temps, la pression des sanctions sur la Russie par les Américains pourrait commencer à s'affaiblir - ce qui est déjà en train d'être discuté dans le cercle du haut pouvoir américain.

De son côté, le Kremlin a certainement proposé au président amé-

ricain toute une série d'accords stratégiques, dont celui rendu public sur l'extraction en commune des métaux des terres rares. En conséquence, la probabilité est très haute que les ennemis d'hier aient beaucoup en commun demain en matière d'économie et de sécurité globale, ce à quoi Trump aspire grandement.

Dans une négociation B to B, le facteur-clé de la réussite est celui de l'interdépendance des parties en face. Les Russes ont su poser dans leur offre de bons accents sur les éléments dans lesquels le partenariat russo-américain ne peut qu'être mutuellement très bénéfique. Et dans cette nouvelle formule la confrontation russo-américaine sur le sol ukrainien n'a pas lieu d'être.

Depuis le début de la guerre, les États-Unis ont été, de très loin, le principal allié de l'Ukraine. Aujourd'hui, le président américain Donald Trump a estimé l'aide fournie à hauteur de 350 milliards de dollars. Parmi les armes fournies par les États-Unis, il existe plusieurs éléments de l'importance stratégique que les forces armées ukrainiennes ne seront pas en mesure de substituer. En Europe, soit ils ne sont pas du tout produits, soit produits en quantité négligeable.

Ainsi, la cessation de l'aide militaire américaine à l'Ukraine est, tout simplement, fatale vis-à-vis des capacités à combattre de l'armée ukrainienne.

Le système satellite Starlink

En cas de suppression par les Américains du système satellite Starlink pour l'Ukraine qui est également en train d'être mis en place, les militaires ukrainiens perdront leur principale source d'information et d'échange directement sur le champ de bataille.

Sans échange immédiat d'informations sur le champ de bataille, les soldats seront désormais privés de reconnaissance et de ciblage de qualité. Dans ce cas, la qualité opérationnelle de l'artillerie ukrainienne se verra reculer à des décennies en arrière. En conséquence directe, cela entraînera une augmentation considérable de la consommation de munitions,

qui font déjà grand défaut, et, en outre, le matériel militaire ukrainien sera détruit par les forces armées russes à une cadence encore plus soutenue qu'aujourd'hui.

En outre, l'Ukraine perdra la possibilité d'utiliser des drones à longue portée grandement utilisés en ce moment, des drones agricoles à l'origine «Baba-Yaga» qui ont une importante capacité de charge utile et un fonctionnement autonome - ils dépendent directement de la navigation satellitaire.

Pour les Ukrainiens, il n'y a aucune alternative au système Starlink. A l'avenir, il peut, potentiellement, être remplacé par le système européen de navigation global par satellite Galileo, mais ceci est impossible à court terme. Par ailleurs, comment le système Galileo se comportera dans les conditions de combat et combien de temps prendra son déploiement et son adaptation - cela reste une inconnue.

Le système de défense aérienne Patriot

Le système de défense aérienne américain Patriot est l'un des meilleurs au monde, même s'il est moins performant que le système russe ZRS S-400 « Triumph ». À l'heure actuelle, il est connu que 6 de ces batteries Patriot protègent les grandes villes ukrainiennes des missiles russes les plus dangereux. Les munitions pour de tels systèmes de défense aérienne ne sont fabriquées qu'aux États-Unis et avec la cessation de livraisons, les forces armées ukrainiennes seront rapidement confrontées à une pénurie de missiles et devront choisir les sites à protéger et ceux à laisser sans défense, comme le note, à juste titre, le Wall Street Journal.

<https://www.wsj.com/world/europe/without-u-s-aid-ukraine-would-lose-some-of-its-most-sophisticated-weapons-e3bf6cb7>

Ainsi, les pays européens devront allouer des fonds supplémentaires et équiper l'Ukraine de systèmes entièrement européens, tels que le franco-italien SAMP/T. Cela étant, à partir du moment de la prise de décision et la signature du contrat, il faut attendre non pas quelques semaines, mais plusieurs années avant le début de la première livraison de missiles. Le consortium européen a promis de réduire le délai à 18 mois, mais ce dernier reste

extrêmement long et ne couvre certainement pas la période avant la fin du conflit armé sur le sol ukrainien.

MLR et missiles

Avec la cessation de l'aide militaire américaine, l'armée ukrainienne perd également les missiles guidés pour les lance-roquettes mobiles MLRS à chenilles et les HIMARS à roues. Les États-Unis ont fourni à l'Ukraine deux types de munitions : GMLRS avec la portée allant à 90km et ATACMS avec la portée allant à 300km.

La grande précision et la puissance de l'ogive de la fusée sont complétées par la vitesse de déploiement : le lanceur à roues HIMARS ou le MLRS à chenilles permettent de frapper peu de temps après avoir reçu des informations de reconnaissance.

Le problème est que les GMLRS, contrairement aux obus classiques, ne sont fabriqués qu'aux États-Unis dans les usines de Lockheed Martin. En outre, la grande efficacité démontrée par ces missiles en Ukraine a augmenté la demande du produit sur le marché mondial de l'armement et l'Ukraine avait beaucoup de concurrents pour les acquérir, avant même l'arrêt des livraisons daté de ce 3 mars. Et il n'y a rien pour remplacer ces missiles. Ni quantitativement ni qualitativement, comme l'écrit la BBC. <https://www.bbc.com/ukrainian/articles/c70wwn4zpz7o>

En ce qui concerne les missiles de croisière européens SCALP/Storm Shadow lancés à partir d'avions - ils ne suffisent guère à remplacer les ATACMS américains.

Il faut comprendre qu'une fois sans artillerie de longue portée et de haute précision et sans les missiles de croisière, les forces armées ukrainiennes ne pourront plus frapper les dépôts d'armes, les dépôts pétroliers, les raffineries, les postes de commandement, les aérodromes et les polygones russes. Les frappes sur ces installations n'ont jamais été critiques, mais ont perturbé quand même la logistique et l'approvisionnement de l'armée Russe. Une fois la livraison de ces missiles à l'Ukraine arrêtée - l'armée russe augmentera son potentiel d'attaque et avancera d'une manière encore plus soutenue.

La grave pénurie d'obus

Dès le début de la guerre et surtout

depuis les derniers mois, l'armée ukrainienne connaît une importante pénurie d'obus d'artillerie. Le rapport des tirs dans la zone d'affrontement a atteint par endroits 1 à 10 en défaveur de l'Ukraine.

La Russie et ses alliés produisent environ 3 millions de munitions par an et à un prix incomparablement moins élevé qu'en Occident. De leur côté, « les États-Unis et l'Europe n'ont la capacité de produire qu'environ 1,2 million de munitions par an », comme l'indique la CNN <https://edition.cnn.com/2024/03/10/politics/russia-artillery-shell-production-us-europe-ukraine/index.html>

Un tel rapport de capacité de production est nettement en défaveur des alliés de Kiev et avec l'abandon de la participation par Washington dans l'effort de guerre du côté ukrainien, la situation de ce dernier devient tout à fait catastrophique.

Le principal problème du Vieux continent est dans l'absence quasi totale de capacité de défense. Depuis la guerre froide, l'Europe a vécu sous la protection militaire des États-Unis et les mesures prises par l'Union européenne pour accroître sa puissance militaire n'ont pas encore eu d'effet et n'en n'auront, certainement pas, ni dans le temps couvrant le conflit armé sur le territoire de l'Ukraine, ni dans les années à venir.

Les renseignements

Aujourd'hui, les dirigeants américains ont arrêté les livraisons d'armes et de munitions. Si l'arrêt de l'aide militaire des États-Unis influait également la fourniture des renseignements militaires aux forces armées ukrainiennes, ces derniers deviendraient pratiquement aveugles dans leurs actions sur le terrain des opérations.

Le général de l'armée et ancien chef du service de renseignement extérieur de l'Ukraine, Mikola Malomuz, a déclaré à la chaîne ukrainienne « Channel 24 » quelles conséquences pourraient entraîner la cessation de l'échange de renseignements entre Washington et Kiev. <https://www.youtube.com/watch?v=9txKdNPk1Dw>

Selon lui, l'arrêt du transfert des données des renseignements spatiaux, techniques et du réseau d'agents de renseignement sera

une immense perte pour l'Ukraine, car les renseignements américains sont beaucoup plus avantageux que ceux même des grands pays européens.

L'insuffisance des aides des alliés européens

Après le désastre de la conférence de presse dans le bureau ovale, l'Ukraine et ses alliés tentent frénétiquement de mettre en place le remplacement d'urgence des armes clés de la production américaine en service dans le pays en guerre, y compris les missiles de défense aérienne.

Hormis les missiles de défense aérienne, Kiev peut obtenir pratiquement tous les autres types d'armes de ses partenaires européens. Néanmoins, les volumes de livraisons ne pourront plus être comparables à ceux d'auparavant, déjà très insuffisants, ce qui sera lourd de conséquences sur les champs de bataille.

Aujourd'hui, la société ukrainienne est dominée par des sentiments de panique en raison de l'inévitabilité de la défaite militaire à venir. Le rejet de l'accord de paix et la rupture des relations avec les États-Unis mettent le pays directement au bord de l'effondrement. Et ce n'est guère la propagande ukraino-européenne grossièrement mensongère sur la cote très élevée de Zelensky auprès de sa population qui pourra avoir le moindre impact sur la fin qui approche à grand pas.

Si Volodimir Zelensky et son proche entourage peuvent compter sur un avenir personnel très confortable entre Londres, Paris, Courchevel et la Côte d'Azur, la population ukrainienne, quant à elle, attend de tristes perspectives. D'une manière imminente, dans la décennie à venir, la société ukrainienne profondément divisée et déchirée par les événements des onze dernières années sera condamnée à vivre sur les ruines économiques, sociales et culturelles du pays rongé par la misère.



Oleg Nesterenko
Président du CCIE
(www.c-cie.eu)
(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne, ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

Montée des couleurs de la Confédération des Etats du Sahel Signe de Fraternité et de Solidarité entre le Mali, le Burkina-Faso et le Niger

Le président du CNSP, Chef de l'Etat, le Général de Brigade Abdourahamane Tiani présidé le lundi 3 mars 2025, au palais de la présidence, la cérémonie de montée des couleurs de la Confédération des Etats du Sahel. Cet évènement faut-il souligner est célébré dans les trois pays membres de cette Confédération. Il est la traduction de la concrétisation de l'union existante entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Au-delà, il prouverait à suffisance, que les pays de l'AES ont véritablement donné dos à la CEDEAO et aux impérialistes.



Etaients présents à cet évènement historique, d'importantes personnalités à savoir le Premier Ministre et les membres de son gouvernement, les membres du CNSP ainsi que les leaders religieux et coutumiers. Le coup d'envoi pour la montée des couleurs fut donné aux environs de 8h 30 minutes par SE. Le Général de Brigade Abdourahamane Tiani. Notons à

cet effet, que c'est dans un silence absolu où seule retentissaient les bruits des fanfares sous le chant de l'hymne national que furent montées les drapeaux de l'AES et celui du Niger. Même le vent semblait être de connivence avec ladite cérémonie au vu du temps mort qu'il a observé permettant de monter les drapeaux dans la joie et la sérénité. Soulignons que c'est hier, le 05 Mars 2025

que le Burkina-Faso a pareillement célébré cet évènement historique. Après la montée des couleurs, l'occasion était donné au Dr Soumana Boubacar de s'exprimer sur le motif de la cérémonie. De ce fait, il explique : « Cette cérémonie est un geste qui marque un pas vers la concrétisation de la Confédération des Etats du Sahel ». Au-delà, « Un pas a été franchi ; nous rendons grâce à

ALLAH. D'autres étapes seront franchies si DIEU le veut pour montrer que nous avançons de jour en jour ». Cette Confédération est de plus en plus une réalité. Et nos pays avanceront davantage a-t-il martelé. Désormais, c'est cote à cote que flotteront les deux drapeaux sur toute l'étendue du territoire : signe de fraternité et de solidarité !

Amadou. I

« Le guetteur » « Le guetteur » « Le guetteur »

Les voleurs de la république

Ga barao Sarkin sata, Ga barao Sarkin sata, Gomnati Goyterey, Igo ga noro zay Kal Komey zay zay, sarkin sata ga barao... chante un groupe musical nigérien. Et bien cela n'est plus à démontrer. Ils, volent, pillent, corrompent, arnaquent, mentent, abusent au point où ils ressemblent à des bossus. Est-ce la malédiction de DIEU ? C'est en tout cas dommage, surtout pour des responsables à qui on confie de hautes responsabilités, des affaires de toute une nation. Ils ne visent que leurs intérêts et non celui du peuple. Pourtant si l'ensemble des responsables qui les ont précédés avaient agi de la sorte, où seraient-ils eux qui embrassent la facilité et l'illicite ? Eux, qui ont eu le privilège d'être pris en charge sur le dos du "pauvre" contribuable et malgré tout qu'on continue de prendre en charge comme des princes ; bien même que ces derniers ne le méritent pas. Et ce, parce que nous sommes tous égaux devant la loi.

Alors, pourquoi privilégier certains citoyens au détriment des autres simplement parce qu'ils ont une quelconque responsabilité où parce qu'ils en ont eu par le passé ? D'ailleurs, la question tombe à point nommé au vu de la Refondation de la Nation qui bat son plein et qui se veut nécessairement de rompre avec certaines pratiques ; celles qui entravent réellement le développement de notre pays. En effet, il s'avère nécessaire et urgent de suspendre certains privilèges de certains fonctionnaires et hauts dignitaires, qui précarisent le trésor public à travers certaines dépenses publiques et qui ne méritent pas d'être faites ; surtout en cette période de soudure relative à la situation de l'heure.

Ceci étant, certains privilèges accordés aux hauts fonctionnaires, Chefs d'Institutions, aux ministres et même aux anciens Chefs d'Etats doivent être suspendus pour une question non

seulement de justice mais d'équité. Car, il est paradoxal de voir qu'une autorité qui toucherait déjà assez comme salaire puisse en plus bénéficier de certains privilèges telles les indemnités de logements, d'électricité, de communication et autres. Ne peuvent-ils pas se prendre en charge malgré tout ce qu'ils ont ? Pire, la plupart vole, pille, bref s'enrichit illicitement bien que vivant sur le dos du contribuable. Plus jamais ça dis-je ! Car, c'est du véritable gâchis. Car, cet argent dont ils bénéficient et abusent peut-être orienté dans les secteurs les plus alarmants et profiter véritablement à construire la Nation qui se plie présentement sur des stratégies de compensation financière tel le Fonds de Solidarité et de Soutien à la Patrie. Svp soyons réalistes et admettons la vérité même si elle est amère si nous voulons réellement évoluer. Trop c'est trop !

Amadou. I



République du Niger
Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction du Budget et des Investissements
B.P. 255 - Niamey



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 001 / CNSS / 2025

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) envisage la construction des dix (10) logements moderne type F3 à proximité de la Direction Régionale CNSS de Diffa;
2. La participation à concurrence est ouverte aux entreprises nationales (agrées au Niger) et aux groupements d'entreprises de BTP de 2^{ème} catégorie (minimum) pour le lot unique à présenter leurs offres pour la réalisation des travaux ci-dessus indiqués ;
3. Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en un (1) lot unique
4. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) dans les locaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'immeuble CNSS ;
5. Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés par les soumissionnaires à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'immeuble CNSS, sur présentation de reçu de paiement de Trois cent mille francs (300.000) FCFA à partir du **Lundi 03 Mars 2025 jusqu' au Mercredi 19 Mars 2025**. Ce montant correspond au prix de vente non remboursable du dossier ;
6. En cas de groupement, chaque membre doit se procurer un exemplaire du dossier d'appel d'offres. L'acte de groupement doit obligatoirement être établi par devant notaire ;
7. Toutes les offres doivent être déposées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements à l'immeuble CNSS au plus tard **Le Mercredi 09 Avril 2025 à 9 heures précises** et être accompagnées sous peine d'être rejetées des pièces suivantes :
 - la soumission ;
 - une caution bancaire de Cinq millions 5.000.000 FCFA;
 - une ligne de crédit de vingt millions 20.000.000 F CFA;
 - une attestation de la CNSS, de l'Inspection du Travail et de l'ANPE, se rapportant au présent appel d'offres, certifiant que le soumissionnaire est à jour dans le versement de ses cotisations ;
 - une attestation de régularité fiscale (ARF), se rapportant au présent appel d'offres, attestant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la législation fiscale ;
 - une attestation d'inscription au registre de commerce ;
 - une attestation de non faillite et de non liquidation judiciaire datant de moins de trois mois ;
 - le certificat d'agrément National des autorités compétentes minimum 2ème catégorie ;
 - Une attestation de l'autorité de régulation des marchés publics (ARCOP) attestant que le soumissionnaire ne fait l'objet d'aucune suspension ou d'exclusion de la commande publique ;
 - l'acte de groupement éventuellement.
8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le **Mercredi 09 Avril 2025 à 10 heures précises** dans la salle de Conseil l'immeuble CNSS.

Niamey, le 18 Février 2025.

Le Directeur Général

Colonel Major Moussa Maiga
Tiémogo Mamadou



République du Niger
Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction du Budget et des Investissements
B.P. 255 - Niamey



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 002 / CNSS / 2025

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) envisage la construction des Cinq (05) logements moderne type F3 à proximité de l'Agence CNSS d'Arlit.
2. La participation à concurrence est ouverte aux entreprises nationales (agrées au Niger) et aux groupements d'entreprises de BTP de 2^{ème} catégorie (minimum) pour le lot unique à présenter leurs offres pour la réalisation des travaux ci-dessus indiqués ;
3. Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en un (1) lot unique
4. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) dans les locaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'immeuble CNSS ;
5. Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés par les soumissionnaires à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'immeuble CNSS, sur présentation de reçu de paiement de deux cent mille francs (200.000) FCFA à partir du **Lundi 03 Mars 2025 jusqu' au Mercredi 19 Mars 2025**. Ce montant correspond au prix de vente non remboursable du dossier ;
6. En cas de groupement, chaque membre doit se procurer un exemplaire du dossier d'appel d'offres. L'acte de groupement doit obligatoirement être établi par devant notaire ;
7. Toutes les offres doivent être déposées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements à l'immeuble CNSS au plus tard **Le Mercredi 09 Avril 2025 à 9 heures précises** et être accompagnées sous peine d'être rejetées des pièces suivantes :
 - la soumission ;
 - une caution bancaire de Cinq millions 5.000.000 FCFA;
 - une ligne de crédit de vingt millions 20.000.000 F CFA;
 - une attestation de la CNSS, de l'Inspection du Travail et de l'ANPE, se rapportant au présent appel d'offres, certifiant que le soumissionnaire est à jour dans le versement de ses cotisations ;
 - une attestation de régularité fiscale (ARF), se rapportant au présent appel d'offres, attestant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la législation fiscale ;
 - une attestation d'inscription au registre de commerce ;
 - une attestation de non faillite et de non liquidation judiciaire datant de moins de trois mois ;
 - le certificat d'agrément National des autorités compétentes minimum 2^{ème} catégorie ;
 - Une attestation de l'autorité de régulation des marchés publics (ARCOP) attestant que le soumissionnaire ne fait l'objet d'aucune suspension ou d'exclusion de la commande publique ;
 - l'acte de groupement éventuellement.
8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le **Mercredi 09 Avril 2025 à 10 heures précises** dans la salle de Conseil l'immeuble CNSS.

Niamey, le 18 Février 2025.

Le Directeur Général

Colonel Major Moussa Maiga
Tiémogo Mamadou



République du Niger
Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction du Budget et des Investissements
B.P. 255 - Niamey



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 003 / CNSS / 2025

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) envisage la construction d'un Centre de Promotion Sociale (CPS) et une école d'excellence à Diffa;
2. La participation à concurrence est ouverte aux entreprises nationales (agrées au Niger) et aux groupements d'entreprises de BTP de 3^{ème} catégorie (minimum) pour le lot unique à présenter leurs offres pour la réalisation des travaux ci-dessus indiqués ;
3. Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en un (1) lot unique
4. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) dans les locaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'immeuble CNSS ;
5. Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés par les soumissionnaires à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements (DBI) à l'immeuble CNSS, sur présentation de reçu de paiement de Deux cent cinquante mille francs (250.000) FCFA à partir du **Lundi 03 Mars 2025 jusqu'au Mercredi 19 Mars 2025**. Ce montant correspond au prix de vente non remboursable du dossier ;
6. En cas de groupement, chaque membre doit se procurer un exemplaire du dossier d'appel d'offres. L'acte de groupement doit obligatoirement être établi par devant notaire ;
7. Toutes les offres doivent être déposées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Direction du Budget et des Investissements à l'immeuble CNSS au plus tard **Le Mercredi 16 Avril 2025 à 9 heures précises** et être accompagnées sous peine d'être rejetées des pièces suivantes :
 - la soumission ;
 - une caution bancaire de Cinq millions 5.000.000 FCFA;
 - une ligne de crédit de vingt millions 20.000.000 F CFA;
 - une attestation de la CNSS, de l'Inspection du Travail et de l'ANPE, se rapportant au présent appel d'offres, certifiant que le soumissionnaire est à jour dans le versement de ses cotisations ;
 - une attestation de régularité fiscale (ARF), se rapportant au présent appel d'offres, attestant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la législation fiscale ;
 - une attestation d'inscription au registre de commerce ;
 - une attestation de non faillite et de non liquidation judiciaire datant de moins de trois mois ;
 - le certificat d'agrément National des autorités compétentes minimum 2^{ème} catégorie ;
 - Une attestation de l'autorité de régulation des marchés publics (ARCOP) attestant que le soumissionnaire ne fait l'objet d'aucune suspension ou d'exclusion de la commande publique ;
 - l'acte de groupement éventuellement.
8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le **Mercredi 16 Avril 2025 à 10 heures précises** dans la salle de Conseil l'immeuble CNSS.

Niamey, le 18 Février 2025.

Le Directeur Général

Colonel Major Moussa Maiga
Tiémogo Mamadou

Bienfait de Ramadan**Le PDG du groupe EGBTP El Hadj AOM toujours aux côtés des étudiants !**

Comme à l'accoutumée, à chaque occasion du mois béni de Ramadan, le PDG de EGPTB, El Hadj Amadou Oumarou Mainassara (AOM) vient dès les premiers jours de Ramadan en aide aux étudiants de toutes les Universités du Niger. Cette année encore, il a marqué sa générosité envers les étudiants en leur offrant la colossale somme de 60 millions de FCFA. Lire la répartition équitable et juste dans la note d'information de l'USN.



Union des Scolaires Nigériens

**Union des Scolaires Nigériens (USN)****Comité Directeur****Tel : +227 97 79 05 30****Siège social : Niamey-Niger sis à Terminus
Rue du souvenir (Rue NB-47)****Email : comitedirecteur.usn@gmail.com**

Union des Scolaires Nigériens



Niamey, le 04 mars 2025

Note d'Information

Le Comité Directeur de l'Union des Scolaires Nigériens informe les militantes et militants des différentes sections universitaires que le généreux Elh Amadou Oumarou Mainassara (AOM) comme à son habitude a débloqué une somme de **soixante millions de Franc CFA (60.000.000 FCFA)** Pour venir en aide aux étudiants des UPNs à travers les centres des œuvres universitaires en ce mois béni de Ramadan.

En effet, Elh Amadou Oumarou Mainassara (AOM) est un modèle à copier par les opérateurs économiques pour sa générosité, son sens du partage et son esprit d'entraide ; le CD USN lui adresse ses sincères remerciements et souhaite que sa fortune soit bénie, et que son geste à l'endroit des militantes et militants lui ouvre les portes du paradis dans la grâce et la miséricorde d'Allah (SWT).

Ainsi est faite la répartition par le généreux donateur lui-même :

- Université d'Agadez : 3.000.000
- Université de Diffa : 3.000.000
- Université de Dosso : 4.000.000
- Université Islamique de Say : 5.000.000
- Université Dan Dicko Dan Koulodo de Maradi : 6.000.000
- Université Abdou Moumouni de Niamey : 20.000.000
- Université Djibo Hamani de Tahoua : 8.000.000
- Université Boubacar Ba de Tillabéry : 4.000.000
- Université André Salifou de Zinder : 5.000.000
- Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie ; 2.000.000

Pour le CD USN

Le Caratade Secrétaire Chargé de la Presse

Souley Talata Abidou Salam

